

## SECOURS D'URGENCE AU PAKISTAN

Le Canada a annoncé l'octroi au Pakistan de \$3,540,000 en secours d'urgence à la suite d'inondations qui sont considérées comme étant parmi les plus désastreuses que ce pays ait jamais eu à subir. Cette nouvelle a été rendue publique récemment par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur Mitchell Sharp.

La plus grande partie de ces secours sera constituée par des fournitures de blé, d'une valeur de 3.5 millions de dollars qui contribueront à résoudre le problème aigu que pose l'alimentation des victimes de l'inondation. Ces fournitures s'ajouteront à l'aide alimentaire de 4 millions de dollars déjà prévue au programme de la coopération canado-pakistanaise, aide qui sera expédiée immédiatement.

Le reste de l'octroi, \$40,000, sera donné en argent à la Croix-Rouge canadienne pour son propre programme de secours alimentaires. Celle-ci a déjà envoyé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève, un don de \$8,500 pour le Pakistan et un autre de \$3,500 pour le Népal qui, lui aussi a souffert des inondations. Le Canada a également consenti à consacrer une subvention en argent de \$10,000 pour secourir le Népal par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne.

Les inondations qui ont ravagé le Pakistan oriental, cette année, se sont étendues à 5,000 milles carrés dans 14 districts et ont fait quelque 7 millions de victimes. Près de 100,000 habitations ont été emportées par les eaux; 300,000 acres de cultures alimentaires et 30,000 acres de cultures de jute ont été endommagées.

## GROUPE DE TRAVAIL DES AUBERGES DE JEUNESSE

La Division des subventions au bien-être social du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a accordé une subvention de \$22,490 pour les activités d'un groupe de travail national des auberges de jeunesse qui a pour fonction d'encourager la création d'auberges destinées aux jeunes itinérants, et de rassembler et de diffuser des renseignements sur ce genre de service au cours de l'été 1970.

Le coordonnateur du groupe de travail est le jeune Patrick Esmonde-White d'Ottawa. Il est âgé de 22 ans. Les trois membres du groupe sont installés dans les bureaux du Conseil canadien du Bien-être à Ottawa et sont assistés d'un comité de coordination de dix-huit membres, représentant 14 villes canadiennes, depuis Victoria (Colombie-Britannique) jusqu'à St-Jean (Terre-Neuve).

"La formation du groupe de travail vient directement à la suite des recommandations faites lors de la consultation nationale sur la jeunesse itinérante, organisée par le Conseil canadien du Bien-être et qui a eu lieu à Ste-Adèle, Québec, a déclaré monsieur Esmonde-White. L'un des besoins les plus urgents des jeunes itinérants a été signalé lors de la consultation et mentionné dans le rapport d'enquête sur la

jeunesse itinérante du Conseil canadien du Bien-être qui l'a précédée; c'est celui d'un logement sûr, propre, confortable et peu coûteux."

Le programme des auberges de jeunesse a reçu un nouvel élan, le 9 juillet, lorsque le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, a annoncé une subvention de \$200,000 pour l'installation d'auberges de jeunesse dans les salles d'exercice militaire à travers le Canada. "Ce n'est qu'un commencement", a commenté M. Esmonde-White. "La consultation nationale n'a pas seulement établi la nécessité du logement, mais aussi celle de services de consultation et d'information médicale qui puissent faire des voyages une expérience enrichissante et non débilitante." Étant donné le nombre incalculable de jeunes qui sont sur les routes, le groupe de travail se donne pour but immédiat de remédier à la situation présente. "Mais nous espérons, a ajouté M. Esmonde-White, que l'on se rendra compte en haut lieu de la nécessité de créer un réseau d'auberges d'une facture plus permanente que celui-ci."

## UN LAC DES T.N.-O. NOMMÉ SISSONS

Un lac des Territoires du Nord-Ouest portera le nom du juge John Howard Sissons, né à Orillia, Ontario, qui fut premier magistrat des Territoires du Nord-Ouest, et se rendit célèbre chez les Indiens et les Esquimaux à titre de représentant de la justice dans le Nord.

Le ministre de la Justice, M. John Turner, et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, ont conjointement annoncé qu'un lac situé dans le district de Keewatin et ayant une superficie de 75 milles carrés recevra le nom du pionnier de la justice dans les T.N.-O., le juge Sissons, décédé en juillet l'an dernier. Les nombreuses décisions juridiques du magistrat sont passées à l'histoire pour avoir établi un nouveau mode d'administration de la justice entre les cultures souvent antagonistes de l'homme blanc, d'une part, et des Indiens et Esquimaux, d'autre part.

Dans son livre intitulé *Judge of the Far North*, le juge Sissons précise que, en apportant la justice de l'homme blanc aux Indiens et aux Esquimaux, il s'était fixé comme but "d'appuyer leurs droits sur leurs propres coutumes". Les Esquimaux l'appelaient Ekoktoegee, "celui qui écoute".

Le premier à devenir juge du tribunal des Territoires du Nord-Ouest, en 1955, M. Sissons a exercé ses fonctions dans le Nord jusqu'à sa retraite en 1966. Au cours de ces années, sa sphère de responsabilité embrassait un tiers de l'étendue géographique du Canada, et il a souvent parcouru en avion, par le temps le plus inclément, des milliers de milles de toundra gelée pour livrer son message de justice aux gens.

Le lac Juge Sissons se trouve dans la toundra de la partie est des Territoires du Nord-Ouest, à environ 75 milles à l'ouest de l'établissement de Baker Lake.